



E.M.I.H.L

spécial CHAM

L'Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon, conventionnée avec le département dans le cadre du schéma d'enseignement musical, propose :

L'Atelier musique (ou classe CHAM) organisé conjointement par le collège de La Lionchère et L'Ecole de Musique intercommunale permet d'intégrer la plupart des enseignements dans l'emploi du temps scolaire. **La CHAM permet à de nouveaux élèves débutants, encore jamais inscrits à l'école de musique, de mettre « un pied » dans l'école de musique, avec des cours dans l'emploi du temps scolaire (Attention : tous les cours d'instruments ne peuvent pas forcément être intégrés dans l'emploi du temps, en fonction de l'instrument choisi et des disponibilités du professeur).**

Après une année CHAM, l'élève peut s'inscrire et faire partie intégrante de l'école de musique en suivant les cours normaux.

Les enfants suivront un cursus d'enseignement musical spécialisé comprenant un cours d'instrument (30'), un cours de formation musicale et d'ensemble (si le nombre d'élèves le permet). Aussi, possibilité d'intégrer un ou plusieurs cours collectifs directement au sein de l'école de musique.

CHOISIR UN DES INSTRUMENTS ENSEIGNES :

✓ Guitare / Piano

d'autres instruments peuvent être parfois intégrés, en fonction de la disponibilité du professeur concerné (*violon, violoncelle, guitare, clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette, batterie, accordéon diatonique*).

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Il est à adresser à : Communauté de communes du haut-Lignon
Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon,
13 allée des pâquerettes - 43190 TENCE (0471598763)
Le plus tôt possible

Une réunion de rentrée, avec les professeurs d'instrument et de formation musicale aura lieu le **mercredi 9 septembre 2026**, RDV à la maison des associations (Place du Chatiague, 43190 TENCE)

A partir de 16h30 (jusqu'à 18h30) : échange/rencontre parents, élèves adultes/professeurs, mise en place des planning etc...

Les cours de musique débiteront la semaine du 14 Septembre 2026.

Pour tout renseignement, la directrice assure une permanence téléphonique au 06.78.98.85.77 (*merci de privilégier le mail : emihl.cc.hautlignon@orange.fr*).

On peut aussi la rencontrer à la Communauté de Communes sur rendez-vous.

TARIFS ANNUELS D'INSCRIPTION

	1^{er} cycle (30' individuel)	
1 ^{er} enfant	309 €	
2 ^{ème} enfant	279 €	

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU HAUT-LIGNON

INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2026-2027

Nom de l'élève (en majuscules) _____ Classe : _____

Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : _____

E mail : _____

Téléphone domicile : _____ Portable(s) : _____

Nom et prénom du Père, de la Mère ou du Tuteur : _____

Profession : _____

souhaite s'inscrire en

Instrument :

instrument choisi

SIGNATURE DES PARENTS

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des informations mentionnées dans ce document, s'engage à acquitter dans les délais impartis, la somme indiquée ci-après, au titre de l'année scolaire 2026-2027. Montant total des droits d'inscription : _____ Euros.

Toute scolarité commencée donne lieu au paiement intégral des droits d'inscription.

Mode de paiement choisi

1 seul versement

2 versements : la moitié à l'inscription sur facture au mois d'octobre et le solde en février.

par **Chèque bancaire** à l'ordre de : Régie mixte CCHL,

les **Chèques vacances** sont aussi acceptés.

J'autorise mon enfant à être filmé/photographié lors de reportages pour l'Ecole de musique

Fait à _____

le _____

Signature :